Article 43 du Règlement

Que le gouvernement dégage sans délai la somme requise pour augmenter le supplément de pension des retraités seuls et dans le besoin en vue de les amener au-dessus du seuil de la pauvreté.

M. l'Orateur: La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

[Traduction]

L'ÉNERGIE

CENSURE DU MINISTRE ET DE L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire pressante et urgente. Étant donné que le gouvernement du Canada et l'Office national de l'énergie ont approuvé la vente aux États-Unis de quantités considérables de fuel domestique alors même que nos réserves se vident, et étant donné que le Canada doit faire face à brève échéance à une crise énergétique, je propose, avec l'appui du député de Sault-Saint-Marie (M. Symes):

Que la Chambre déclare qu'elle n'a pas la moindre confiance ni dans le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ni dans l'Office national de l'énergie, et qu'elle demande au gouvernement de s'en défaire immédiatement pour excès de stupidité.

M. l'Orateur: A l'ordre.

• (1110)

L'AGRICULTURE

LES CRÉDITS POUR LA CONSTRUCTION DE CENTRES D'EXPOSITION—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire importante et urgente, en vue de présenter une motion qui, je l'espère, recevra le consentement unanime de la Chambre. Dans notre pays, les foires agricoles régionales telles que la foire d'hiver des provinces de l'Atlantique constituent une manifestation très importante aussi bien pour les agriculteurs que pour les chefs d'entreprises locaux. En conséquence, je propose, avec l'appui du député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall):

Que la Chambre demande au ministre de l'Agriculture d'envisager de réinstaurer des crédits pour la construction de centres d'exposition polyvalents qui pourraient abriter les foires agricoles et commerciales.

M. l'Orateur: Cette motion ne peut être mise en délibération qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

ON DEMANDE QUE DANUSE HANZLIK SOIT AUTORISÉE À VISITER SON PÈRE AU CANADA—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Jesse Flis (Parkdale-High Park): Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente et d'une pressante nécessité, concernant le cas de M. Richard Hanzlik. J'avais demandé en août dernier au secrétaire d'État aux Affaires extérieures d'intervenir auprès du gouvernement de la Tchécoslovaquie afin qu'il autorise sa fille qu'il n'a pas vue depuis 1965 à lui rendre visite au Canada. Appuyé par le député de Vaudreuil (M. Herbert), je propose:

Que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures communique sans délai avec le gouvernement de la Tchécoslovaquie et demande personnellement que Danuse Hanzlik soit autorisée à rendre visite à son père au Canada puisque celui-ci ne peut retourner dans son pays par crainte de représailles de la part des autorités tchécoslovaques.

M. l'Orateur: Pour pouvoir mettre en délibération une motion de ce genre, il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX

DEMANDE D'INTERDIRE LA VENTE DES JOUETS DE GUERRE— RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, j'invoque aussi l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente et d'une pressante nécessité. En cette Journée internationale de la paix, comme le besoin de paix dans le monde n'a jamais été aussi pressant qu'à l'heure actuelle, et comme des pays comme la Suède ont pris des mesures pour interdire la vente des jouets de guerre, appuyé par le député de Prince-Albert (M. Hovdebo), je propose:

Que la Chambre interdise la vente des jouets de guerre au Canada.

M. l'Orateur: Pour pouvoir mettre en délibération une motion de ce genre, il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.